

Accès au droit

Depuis mars 2019, l'UDAF de l'Aisne anime des ateliers en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD) sur différents thèmes.

Le 25 avril 2019, nous avons proposé un atelier sur « les limites des mesures de protection » et le 7 octobre, un échange sur « la place de la personne protégée dans la mesure de protection (droits, libertés et consentement) »

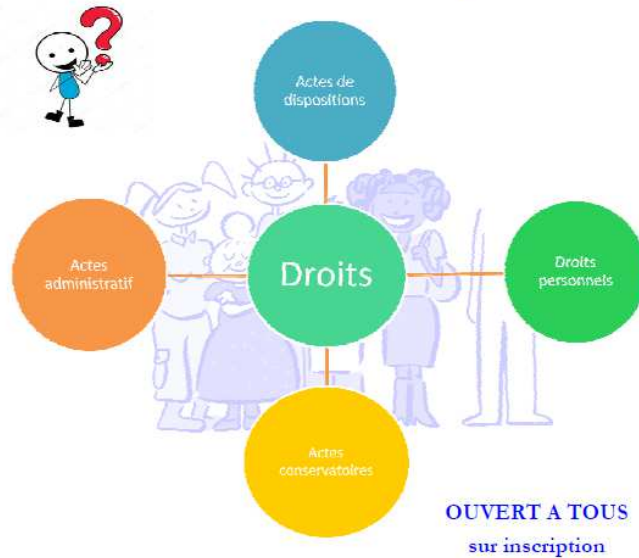
Les prochains auront lieu les 29 novembre et 19 décembre 2019 sur les thèmes suivants :

« Les effets de la mesure de protection » pour l'un et « J'anticipe ma mesure de protection et/ou celle de mon enfant handicapé » pour le second.



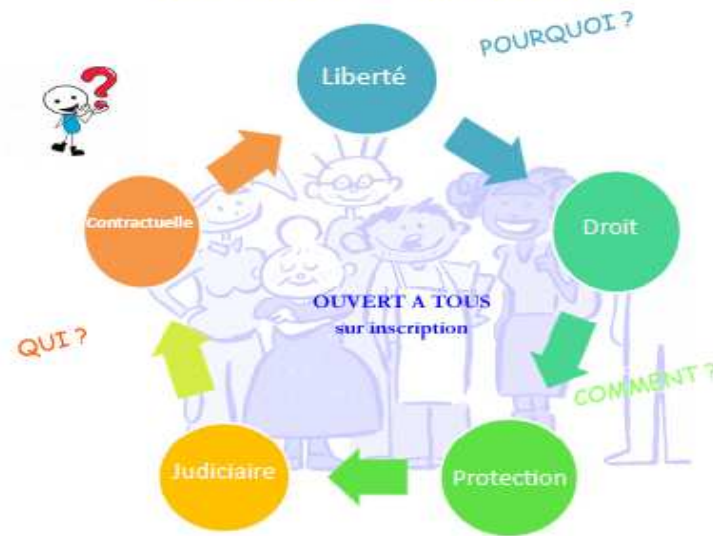
Atelier du vendredi 29 novembre 2019 à 14 H

Les effets des mesures de protection



Atelier du jeudi 19 décembre 2019 à 14 H

J'anticipe ma mesure de protection et/ou celle de mon enfant handicapé



Renouvellement CCAS

A noter dès à présent que les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars. A cette occasion nous procéderons au renouvellement des représentants dans les CCAS et dans les CIAS.

Vous pouvez nous contacter pour représenter l'UDAF car nous avons un siège de droit dans les CCAS et CIAS.

Devenir délégué familial dans un CCAS/CIAS c'est agir aux côtés des élus, des représentants des autres associations, des agents territoriaux et leur apporter :

- La vision globale des familles dans leur diversité
- Le témoignage des réalités de vie des familles
- Le regard des familles sur les services proposés par la/les commune(s)
- La connaissance des acteurs du champ familial

Partout en France, nous représentons les familles dans 10 000 CCAS/CIAS.

Dici Mars 2020, Rejoignez-nous !



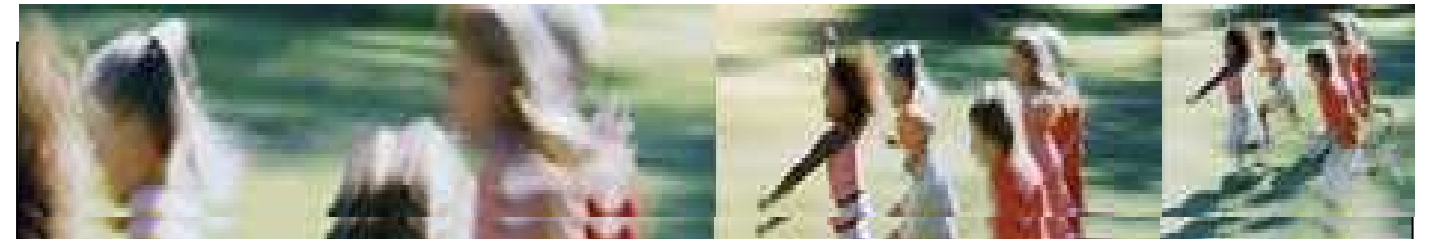
L'équipe :

Directeur de la Publication : P. CORDIER / Comité de Rédaction : E. BIELA, C. DE LA MORINERIE, M.E. PASSEMART

Supervision : C. LEBRUN / Impression et mise en page par nos soins : P. PIERRE / Tirage : 1 500 exemplaires.

UDAF de l'Aisne 16 Avenue G. Clémenceau 02000 LAON

Tél : 03.23.23.27.46 / Fax : 03.23.23.29.15 / Mail : udaf02@orange.fr / Site : www.udaf02.fr



La lettre de l'UDAF

Numéro 12 / 2019

Dans ce numéro :

Éditorial 2019	1
Les services et actions de l'UDAF	2
Les chiffres clés	3
Accès au droit	4
Renouvellement CCAS	



Comme à chaque fin d'année, l'UDAF de l'Aisne publie sa lettre. Elle est le numéro 12 et l'occasion d'y présenter certaines de ses actions mais aussi des articles préparés par des associations adhérentes. C'est le cas dans cette parution.

Tout d'abord, vous trouverez le nouveau logo de notre UDAF. En effet, l'assemblée générale de l'UNAF qui s'est déroulée à REIMS les 22 et 23 juin derniers, a acté, dans le cadre de l'évolution de sa communication, un nouveau graphisme. Par conséquent, notre UDAF se doit de modifier

le sien et le fera prochainement. Le slogan « unis pour les familles » démontre bien que le réseau UNAF, URAF, UDAF et ses associations adhérentes forment un ensemble d'aides aux familles.

Depuis 2016, l'UDAF de l'Aisne a proposé un nouveau service en direction des familles : le Point Conseil Budget (PCB). Il était dans la continuité de ceux qu'elle exerçait déjà aux titres du microcrédit et du surendettement. Nous étions alors le seul organisme reconnu dans le département, à mener cette action. Aujourd'hui, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, les pouvoirs publics ont décidé d'étendre les PCB. En conséquence, après avoir répondu à des appels à projets, l'UDAF de l'Aisne est maintenant « labellisée » sur quatre territoires du département : Laon et ses environs, Saint Quentin et ses environs, la Thiérache et le bassin Chauny, Tergnier, La Fère. Vous en trouverez en page 2 une présentation. Sur le Soissonnais, c'est la CSF (Confédération Syndicale des Familles) qui s'est vue confier cette mission.

L'UDAF n'étant pas inactive, a organisé en avril et en octobre deux ateliers concernant l'accès au droit avec comme thèmes respectifs : les limites des mesures de protection et la place de la personne protégée dans la mesure de protection (droit, liberté, consentement). Ces ateliers ont réuni des tuteurs familiaux mais aussi des professionnels de l'accompagnement ainsi que des membres de notre réseau. Deux autres ateliers sont prévus en novembre et décembre. Vous en trouverez un écho en page 4 et si vous êtes intéressés, vous pouvez venir écouter nos intervenants au siège de l'UDAF.

L'UNAFAM (Union Nationale de Familles et Amis des personnes malades et/ou handicapées psychiques) tire le signal d'alarme sur le manque de moyens (qui va en s'aggravant dans notre département) nécessaires pour répondre à une bonne prise en charge des personnes malades. Vous trouverez en page 3 un tableau montrant plusieurs chiffres significatifs de ce manque de moyens. Bien évidemment l'UDAF soutient l'UNAFAM (association faisant partie de son réseau) dans sa démarche. Il est effectivement intolérable que ces personnes ne puissent pas avoir la même qualité de soin que n'importe quel autre malade.

2020 sera une année électorale avec les municipales. Ce sera l'occasion de renouveler la composition des CCAS pour les communes qui en ont encore ou CIAS. L'UDAF étant membre de droit dans ces instances, y présentera, comme à chaque fois, ses représentants pour défendre les intérêts de toutes les familles axonaises.

Bonne lecture.

Patrice CORDIER, Président

L'UDAF de l'Aisne se dote d'un nouveau logo

Pourquoi le réseau Unaf /Uraf /Udaf se dote t-il d'un nouveau logo commun ?

- pour mieux affirmer son identité nationale, régionale et départementale,
- pour valoriser ses actions à destination des familles et des pouvoirs publics.



L'emblème de ce nouveau logo symbolise la France, l'union des unions, le rayonnement de l'institution, la diversité des familles représentées et le pluralisme des associations adhérentes.

UNIS POUR LES FAMILLES

La signature confirme une volonté commune d'améliorer les conditions de vie des familles, unis pour les familles. La graphie marque le lien qui unit les membres du réseau et chacune de ses strates territoriales.



Ce logo raconte une histoire, un logo dynamique et humain en phase avec son identité et les aspirations des familles d'aujourd'hui.

L'UDAF de l'Aisne change aussi son logo.

L'UDAF de l'Aisne labellisée « Point Conseil Budget » sur 4 territoires

Udaf de l'Aisne
UNIS POUR LES FAMILLES

Point conseil budget
Dispositif labellisé

De quoi s'agit-il ?

- Un lieu ouvert à tous
- Un expert à votre écoute
- Des conseils gratuits et personnalisés

Pourquoi ?

- Faire face à une situation financière difficile
- Anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle
- Améliorer la gestion de votre budget
- Financer un projet (microcrédit)

Venez à notre rencontre

Contactez nous par mail ou par téléphone pour prendre rendez-vous.

Renseignements :
Email : pcb-udaf02@orange.fr
Tél : 03.23.80.07.33

www.unaf.fr
www.mesquestionsdargent.fr

Les **Points Conseil Budget (PCB)** sont des structures d'accueil inconditionnel destinées à accompagner toute personne rencontrant des difficultés budgétaires et ayant besoin d'un accompagnement. Les objectifs des PCB sont de prévenir le surendettement et de favoriser l'éducation budgétaire.

L'UDAF de l'Aisne est labellisée Point Conseil Budget depuis 2016 sur le secteur de Laon. Mais depuis octobre 2019, nous intervenons aussi sur les secteurs de Saint Quentin, Chauny/Tergnier et la Thiérache. Sur rendez-vous, nous pouvons rencontrer les familles dans les mairies, les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), dans les associations, dans les Maisons de Services au Public (MSAP)*.

Si un proche ou vous-même êtes confrontés à des difficultés financières et/ou vous souhaitez anticiper un changement de situation familiale et professionnelle, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : Mme BEAUVAL

Tel : 03.23.80.07.33

Mail : pcb-udaf02@orange.fr

* en 2020 les Maisons de Services au Public (MSAP) deviendront des Maisons France Services.

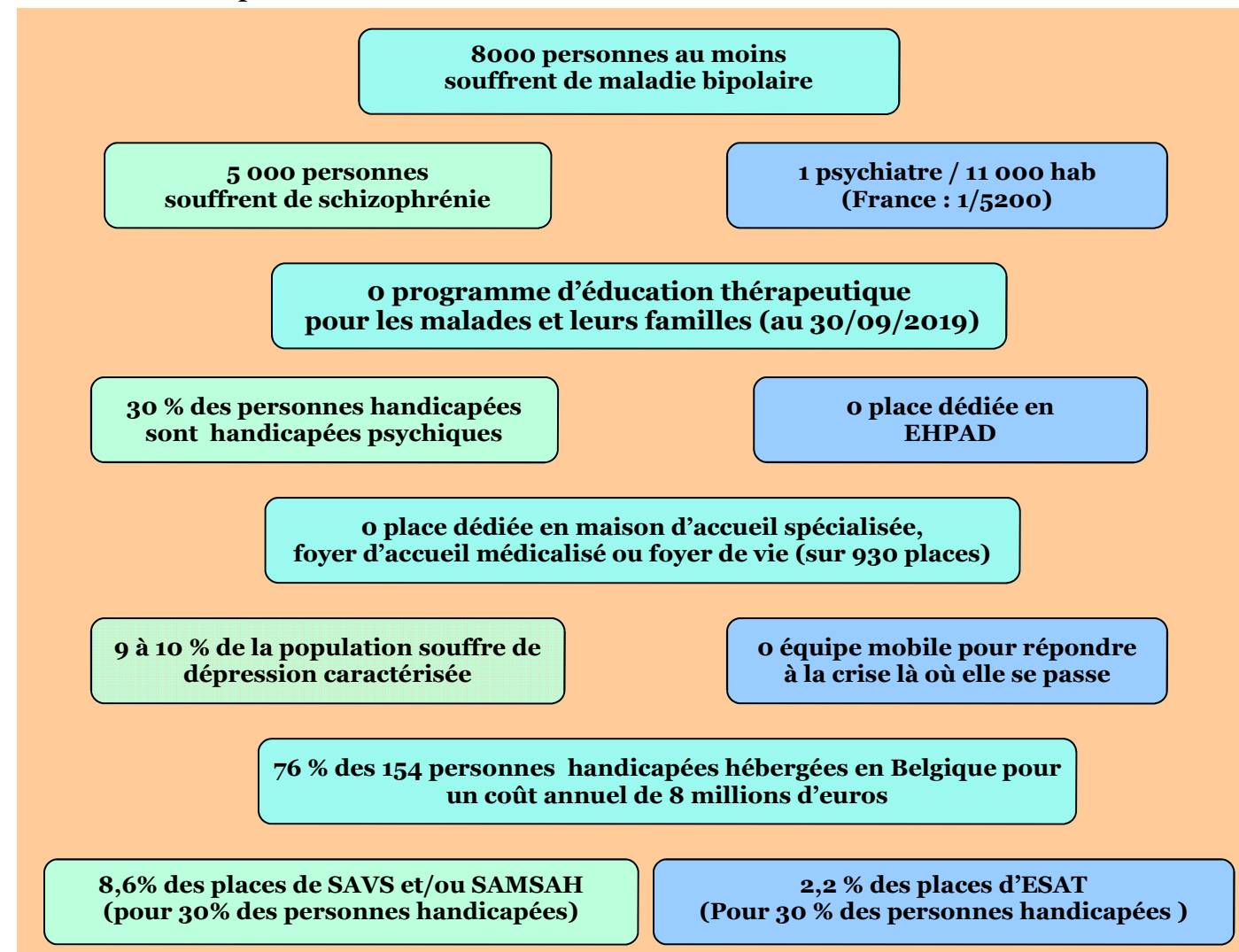
Les chiffres de la maladie et le handicap psychique dans l'Aisne

L'Unafam (Union Nationale des Familles et Amis de personnes malades et / ou handicapées psychiques) peut vous aider.

Vous êtes aussi les bienvenus si vous voulez soutenir notre juste cause car plus nous serons nombreux, plus nous aurons de poids auprès des autorités.

Pour plus d'informations, l'Unafam 02 est à votre disposition au 03 23 63 93 54

Dr A. Delehelle représentant l'Unafam à l'UDAF 02



Les chiffres-clefs de la famille 2019



Cette édition 2019 des « Chiffres clefs de la famille » compile en quelques pages des repères indispensables pour mieux connaître les besoins des familles : population, conjugalité, désir d'enfant, emploi ...

Cette nouvelle édition fait état d'une quatrième année de chute des naissances et de la fécondité : ce sont des dizaines de milliers de familles qui voient leur désir d'enfant contrarié.

Il faut redonner confiance aux familles : cela passe par une relance de la politique familiale.

Afin que chaque famille compte dans les décisions qui la concernent, il est plus que jamais nécessaire de mieux connaître et faire connaître les réalités familiales.

Ces chiffres sont autant de balises pour les militants familiaux et les pouvoirs publics. Certains sont connus, d'autres remettent en cause ou en perspective des idées reçues. Tous doivent inviter à l'action au service des familles.